

6.10

Autres décisions

6.3 AUTRES CONSULTATIONS**Décision N° 2007-PDG-0134****Psion plc**

Vu la demande présentée par Psion plc (« Psion ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 juillet 2007 visant à révoquer son état d'émetteur assujetti;

Vu l'article 69 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Considérant les représentations et faits suivants :

1. Psion est devenue émetteur assujetti le 20 septembre 2000 à la suite de l'émission par sa filiale à part entière, Psion Canada Inc. (« Psion Canada »), d'actions échangeables en actions ordinaires de Psion auprès des actionnaires de Teklogix International Inc. (« Teklogix ») en échange de leurs titres dans le cadre du regroupement de Psion et de Teklogix;
2. Psion Canada a procédé au rachat de ses actions échangeables le 22 août 2005; les porteurs d'actions échangeables avaient le choix d'échanger leurs actions échangeables contre un paiement en espèces se fondant sur le cours des actions ordinaires de Psion ou contre des actions ordinaires de Psion;
3. au moment du rachat des actions échangeables de Psion Canada :
 - a) Psion n'avait aucun actionnaire inscrit ayant une adresse au Québec;
 - b) Psion Canada avait 37 porteurs d'actions échangeables au Canada détenant des actions échangeables représentant approximativement 0,5 % des actions ordinaires en circulation de Psion; et
 - c) le nombre d'actions échangeables détenues par des résidents du Québec représentait environ 0,1 % des actions ordinaires en circulation de Psion;
4. Psion est une société étrangère qui n'a aucun lien de rattachement au Québec;
5. Psion n'exerce aucune activité au Québec;
6. Psion n'est émetteur assujetti ou l'équivalent dans aucun autre territoire canadien;
7. Psion n'est pas un émetteur inscrit auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis;

8. les actions ordinaires de Psion ne sont pas inscrites à la cote d'une bourse du Canada ni transigée sur une bourse au Canada;
9. Psion n'est pas en défaut de ses obligations aux termes de la législation à titre d'émetteur assujetti.

En conséquence :

L'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de Psion plc.

Fait le 30 juillet 2007.